

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 118 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Jean-Noël GUERINI - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Hadj Chick HAOUARIA - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Chistian AMIRATY représenté par François-Noël BERNARDI - Sylvie ANDRIEUX représentée par Bernard MOREL - Jean-Marc BENZI représenté par Bruno GILLES - Gérard BISMUTH représenté par Roland POVINELLI - Alexandre BIZAILLON représenté par Antoine ROUZAUD - Jean-Louis BONAN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick BORE représenté par Martine MATTEI - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Gérard GRAUGNARD - Philippe CAMILLIERI représenté par Christel SIMONETTI-ACHARD - Claude DAUMERGUE représenté par Arlette SALVO - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Sabine BERNASCONI - Jacqueline DURANDO représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Pierre SEMERIVA - François FRANCESCHI représenté par Antoine LORENZI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Renaud MUSELIER - Roland GIBERTI représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard GIRAUD représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert GUIGUI représenté par France GAMERRE - Catherine JALINOT représentée par René TAVERA - Mourad KAHOUl représenté par Xavier CACHARD - Alain LAURENS représenté par Lucien MERLENGHI - Eric LE DISSES représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Christophe LOPEZ représenté par Robert MALATESTA - Roger MERONI représenté par Nicole DESMATS - Danielle MILON représentée par Pascal CHAIX - Yves MORAINÉ représenté par Martine VASSAL - Jean-Louis MOULINS représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Patrick MAGRO - Gilles PAGLIUCA représenté par Mireille FOURNERON - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Samia GHALI - Guy PONTOUS représenté par Patricia COLIN - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean MONTAGNAC - Maurice TALAZAC représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre TEISSEIRE représenté par Henri RUGGERI - Jean-Paul ULIVIERI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Jocelyn ZEITOUN représenté par Patrick MENNUCCI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REX 003-499/08/CC

■ Attribution d'une subvention à Provence Promotion pour la prospection et l'accompagnement au montage d'un volet économique dans le cadre des missions Marseille/Hambourg

DDEAIAG 08/1276/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du jumelage entre Marseille et Hambourg, la Ville de Marseille et la Ville/Etat de Hambourg ont décidé de monter conjointement deux missions afin que ces deux grandes villes européennes du Nord et du Sud de l'Europe se dotent d'un cadre de travail et de perspectives de développement.

Pour renforcer les liens économiques entre les deux cités et valoriser les entreprises de leurs territoires, un volet économique, qui se traduit par la participation d'une délégation de chef d'entreprises et de pôles de compétitivité, est intégré et priorisé dans ces deux missions.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique et technologique, est à ce titre associée à cette mission. L'objectif est d'organiser des rencontres entre les pôles de compétitivité soutenus par Marseille Provence Métropole qui représentent nos filières industrielles et tertiaires majeures et les clusters hambourgeois ainsi que des rencontres d'affaires pour des entreprises faisant parties des pôles de compétitivité. Ces rencontres organisées en « be to be » entre des entreprises marseillaises et hambourgeoises ont pour objectif d'identifier des partenariats et de renforcer les flux d'affaires.

Les thèmes et filières retenus en commun pour ces échanges sont les suivants :

- le multimédia-audiovisuel,
- l'aéronautique avec notamment les aspects design,
- les technologies de la mer,
- les sciences du vivant,
- la logistique.

La journée économique et les rencontres d'affaires seront organisées en parallèle des actions de la délégation institutionnelle, en tenant compte des événements officiels qui nécessitent la présence de l'ensemble de la délégation.

Outre Marseille Provence Métropole, les partenaires de ce volet économique sont les Chambres de Commerce de Marseille et de Hambourg, Euroméditerranée et Provence Promotion.

Provence Promotion, agence de développement économique des Bouches du Rhône va assurer l'interface avec les entreprises et clusters hambourgeois, en partenariat avec la Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales de MPM et engager une action de prospection d'entreprises.

Ce partenariat comprend :

- la programmation de rendez-vous personnalisés suite à la détection d'entreprises réalisée par la DDEAI,
- l'organisation logistique,
- le suivi du bon déroulement de l'opération, de son débriefing et l'évaluation des résultats.

Le budget prévisionnel global de cette action est de 15 000 euros auquel la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole participe pour un montant de 5 000 euros.

Considérant la cohérence de cette action avec la stratégie de développement économique « Marseille Provence Métropole euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance », votée le 17 décembre 2007 par le Conseil de Communauté et l'importance de participer à cette action d'accompagnement et de prospection d'entreprises, il est proposé au Conseil de Communauté de verser une subvention à Provence Promotion au titre de l'année 2008 pour un montant de 5 000 euros, dont les modalités d'application sont définies par une convention qui est soumise à l'approbation du Bureau.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour Marseille Provence Métropole de soutenir la prospection et l'accompagnement au montage d'un volet économique piloté par Provence Promotion dans le cadre de la mission Marseille/Hambourg.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1^{er} :

Est approuvé le versement par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole d'une subvention d'un montant de 5 000 euros à Provence Promotion pour la prospection et l'accompagnement au montage d'un volet économique dans le cadre de la mission Marseille/Hambourg.

Article 2:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine 2008 – Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous-Politique B 330.

Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

Le Vice-Président délégué
aux Relations Internationales

François FRANCESCHI

Jean-Pierre BERTRAND

Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI